

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES SITES DU DEM

QUI NOUS SOMMES

Le Département de la gestion de l'environnement (DEM) du Rhode Island est l'organisme public responsable de la préservation de la qualité de l'environnement en Rhode Island. En 1995, Rhode Island a adopté la loi sur l'assainissement et la réutilisation des immeubles industriels (modifiée en 1997) et a établi un programme volontaire de nettoyage des friches industrielles par le biais du DEM. Cette loi a créé le programme d'assainissement des sites du Bureau de la revitalisation des terres et de la gestion durable des matériaux (LRSMM). Le programme encourage et soutient le réaménagement et la réutilisation des immeubles contaminés partout dans RI. Le programme a été établi pour assurer une réglementation juste, complète et cohérente de l'étude et de l'assainissement des rejets de déchets dangereux, de matières dangereuses et de pétrole. Le programme de l'État vise à déterminer si un site présente une menace pour la santé humaine et l'environnement et à déterminer rapidement une solution qui soit efficace mais pas trop contraignante pour les parties concernées.

OBJECTIF DU PROGRAMME

L'objectif du programme d'assainissement des sites est de réglementer et assurer une supervision technique pour l'étude et l'assainissement des rejets de déchets dangereux ou de matières dangereuses dans l'environnement; veiller à ce que ces études et activités correctives soient menées d'une manière cohérente qui protège adéquatement la santé humaine et l'environnement; et de faire appliquer les réglementations concernant l'élimination appropriée des déchets dangereux abandonnés.

LE PROCESSUS

Le nettoyage d'un site contaminé nécessite une étude, une planification et une action. Les règles et règlements concernant l'étude et l'assainissement des rejets de matières dangereuses (<https://rules.sos.ri.gov/regulations/part/250-140-30-1>) définissent les documents spécifiques nécessaires ou pouvant être nécessaires dans le cadre de ce processus :

- Avis de rejet
- Plan de travail d'étude de site (SIWP)
- Avis public d'étude
- Rapport d'étude de site (SIR)
- Avis public de fin d'étude de site et période de consultation publique sur la faisabilité technique de la solution proposée
- Plan de travail de mesures correctives (RAWP)
- Mesures correctives
- Rapport de fermeture
- Restriction environnementale d'utilisation des terrains (ELUR), le cas échéant

POUR PLUS D'INFORMATION, VEUILLEZ CONSULTER:

Contact DEM via la lettre ci-jointe
RIDEM/OLRSMM – Assainissement
du site
235, rue Promenade, bureau 380
Providence, RI 02908
Téléphoner: 401-222-2797
E-mail: Fourni dans la lettre

OU

Ashley L. Blauvelt, PE,
Ingénieur en environnement IV
RIDEM/OLRSMM – Assainissement du site
235, rue Promenade, bureau 380
Providence, RI 02908
Téléphoner: 401-222-2797 poste 2777126
E-mail: Ashley.blauvelt@dem.ri.gov

FRICHES INDUSTRIELLES

Qu'est-ce qu'une friche industrielle

Les friches industrielles sont des biens immobiliers dont l'expansion, le réaménagement ou la réutilisation peuvent être compliqués à cause de la présence ou la présence potentielle d'une substance dangereuse, d'un polluant ou d'un contaminant.

DÉTERMINER SI UN SITE EST UNE FRICHE INDUSTRIELLE OU UN SITE CONTAMINÉ

Pour déterminer si un site est une friche industrielle, une évaluation environnementale de site (ESA) de phase I doit être effectuée. Cela déterminera l'histoire de l'immeuble auquel on s'intéresse. L'ESA de phase I déterminera également toute préoccupation environnementale reconnue (REC). Si des REC sont déterminés, une ESA de phase II, autrement appelée étude de site, sera effectuée. L'ESA de phase II déterminera s'il existe une contamination sur un site.

- Métaux
- Composés organiques volatils (VOC)
- Semi-VOC
 - Hydrocarbures aromatiques polycycliques (PAH)
- Biphényles polychlorés (PCB)
- Hydrocarbures pétroliers

EXEMPLES DE FRICHES INDUSTRIELLES

- Moulins abandonnés
- Essence et stations-service
- Entreprises de fabrication
- Nettoyage à sec
- Imprimeries
- Centres commerciaux / linéaires
 - Salons de coiffure et de manucure
 - Bricolage/Magasins de peinture
- Médecin, Dentiste, Clinique vétérinaire
- Fermes et vergers

AVANTAGES DE RÉAMÉNAGER UNE FRICHE INDUSTRIELLE

- Infrastructure existante
- Incitations fiscales
- Concentration du travail
- Amélioration de la santé et la sécurité publiques
- Amélioration de la qualité de l'air et de l'eau
- Préservation des monuments historiques et de l'architecture patrimoniale
- Embellissement des paysages urbains
- Réduction du quartier délabré
- Favorisation de la croissance de l'emploi

POSSIBILITÉS DE RÉAMÉNAGEMENT

- Espace ouvert / Espace vert / Terrains de sport
- Logement abordable
- Espace industriel/commercial
- Espace à usage polyvalent
- Tellement plus!

JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

COMMENT ÇA A COMMENCÉ

En raison de l'histoire et du patrimoine industriels de Rhode Island, de nombreux immeubles dans l'État ont été touchés par des activités antérieures. Les impacts comprennent la contamination de l'environnement par le pétrole et les produits chimiques dangereux qui ont été utilisés dans ces opérations. Un bon nombre des sites touchés se trouvent dans les centres urbains de l'État. Dans de nombreux cas, les populations à faible revenu et minoritaires vivent dans les communautés autour des sites. Ces populations ont été sujettes à de nombreuses inégalités historiques. Remédier à ces iniquités et fournir un processus équitable et efficace pour une participation future à des projets d'assainissement de sites est une prémisses essentielle de la justice environnementale.

QU'EST-CE QUE LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE (EJ)

EJ est le traitement équitable et l'implication significative de toutes les personnes sans distinction de race, de couleur, d'origine nationale ou de revenu, en ce qui concerne le développement, la mise en œuvre et l'application des lois, réglementations et politiques environnementales.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE EJ

Les zones d'intervention EJ sont définies comme des groupes d'îlots de recensement des États-Unis qui se situent dans les quinze pour cent (15%) les plus élevés de tous les groupes d'îlots de recensement en RI en ce qui concerne le pourcentage de population identifiée comme minorités raciales ou les quinze pour cent (15%) les plus élevés de RI groupes d'îlots de recensement par rapport au pourcentage de la population dont le revenu est identifié comme étant le double du seuil de pauvreté fédéral ou inférieur (en utilisant les données les plus récentes et facilement disponibles du recensement des États-Unis).

EST MON PROPERTY DANS UNE ZONE EJ

Consultez la carte ArcGIS de DEM :

<https://ridemgis.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=87e104c8adb449eb9f905e5f18020de5>

COMMENT DEM ADRESSE EJ

Référence RIGL §23-19.14-5 pour en savoir plus sur l'équité environnementale et la participation du public.

